

REUNION TECHNIQUE ELEVEURS DU PAYS BEAUNOIS

MARDI 22 MARS 2011 – COMPTE RENDU

1- Introduction de la réunion

Emmanuel BONNARDOT, vice-président du Comité LEADER du Pays Beaunois introduit la réunion en rappelant le contexte de la démarche sur la valorisation des productions agricoles locales initiée dans le cadre du programme européen LEADER. Pour constituer une base de réflexion, un état des lieux du fonctionnement de débouchés alimentaires locaux a été effectué (restauration collective, hôteliers/restaurateurs, artisans, commerçants...).

Lors du dernier comité de pilotage (le 28/02/2011) où les résultats de l'état des lieux ont été présentés, l'opportunité de travailler sur la filière viande bovine est apparue forte. Opportunité renforcée par l'engagement de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, représentée par M. Gérard ROY et M. Christian POULLEAU, qui souhaite particulièrement intervenir sur cette filière.

L'objectif de la réunion d'aujourd'hui, à laquelle l'ensemble des éleveurs bovins viande du Pays Beaunois ont été conviés, est d'échanger sur l'opportunité de travailler spécifiquement sur cette filière et de constituer un comité d'éleveurs pour le suivi et la mise en œuvre concrète du projet.

Cette réunion marque le point de départ des réflexions.

M. Emmanuel BONNARDOT rappelle le rôle du Pays Beaunois et de l'agglomération Beaune Côte et Sud qui jouent le rôle de « catalyseurs ». Ils ne substituent pas à l'initiative qui doit rester des éleveurs mais peuvent accompagner la mise en œuvre des projets.

M. Gérard ROY poursuit en précisant le rôle de l'agglomération de Beaune dans cette démarche. Lui-même et M. Christian POULLEAU étant maires de petites communes situées dans le canton de Nolay, ils ont conscience des difficultés rencontrées par les éleveurs dans la valorisation de leurs productions. Par conséquent, la communauté d'agglomération souhaite être un facilitateur pour la définition d'une action concrète sur la filière viande. L'idée étant de permettre la réappropriation des parts de marché à l'échelle locale.

2- Présentation de l'état des lieux

Objectif : Connaître le fonctionnement des débouchés locaux et les productions agricoles locales sur lesquelles il y a le plus de demandes

Près de 40 entretiens individuels ont été réalisés. Le résultat de l'état des lieux téléchargeable sur le site du Pays Beaunois.

3- Proposition d'intervention

M. Gérard ROY présente le projet qui pourrait être mis en œuvre à l'échelle du Pays Beaunois sur la valorisation de la production de viande. L'objectif est de recréer des liens entre les différents intermédiaires de la filière viande et ainsi d'identifier auprès de diffuseurs partenaires (GMS, restaurants et restauration collective) la viande bovine produite localement.

Cette initiative pourrait être mise en place de façon expérimentale (100 bêtes avec 20 éleveurs) et accompagnée de mesures de communication.

Les enjeux de la démarche sont que :

- Les éleveurs se réapproprient leurs productions en recréant du lien entre producteurs et diffuseurs, tout en essayant de restreindre et optimiser le nombre d'intermédiaires
- La production de l'élevage bovin allaitant puisse être mieux valorisée à l'échelle du Pays Beaunois.

Une proposition d'intervention sur la filière viande est loin d'être simple, c'est pour cela qu'il est primordial d'associer les éleveurs et les différents acteurs de la filière viande bovine afin de cerner l'ensemble des difficultés, attentes et besoins.

M. Emmanuel BONNARDOT insiste sur l'intérêt de la démarche pour les éleveurs qui est de se réapproprier la destinée du produit.

Une telle démarche aura de l'impact dans la mesure où elle peut être accompagnée d'actions de communication.

M. Christian POULLEAU précise que cette démarche doit permettre de bien valoriser la viande issue de l'élevage allaitant. Vu que 2011 marque le point de départ de cette réflexion, il est primordial dès maintenant de constituer un groupe d'éleveurs suffisamment motivés pour suivre et mettre en œuvre le projet.

L'abattoir de Beaune est un atout pour le territoire. A terme, un lieu de transformation et de diffusion de la viande bovine locale pourrait être mise en place, des subventions existent. Mais avant cela, il faut favoriser les partenariats avec les différents intervenants de la filière en place.

4- Echanges avec la salle

Des remarques sont formulées sur le fait qu'il est très bien qu'une telle réflexion soit menée sur le Pays seulement, une telle démarche nécessite de résoudre beaucoup de problèmes techniques : quel approvisionnement ? Quelle logistique ? Quelle qualité de viande ? Quel type de bête ?...

De plus, pour un engagement des éleveurs, **la question du prix payé est primordiale.**

Les coûts de productions sont généralement incompressibles dans une exploitation. Pourtant il semble primordial de pouvoir intervenir dessus et notamment sur les coûts de l'alimentation.

Emmanuel BERNARD, représentant d'INTERBEV Bourgogne met en garde l'assemblée sur la complexité de la filière viande. Il existe déjà des démarches qualité (exemple de l'association Charolais de Bourgogne) et le produit viande est très hétérogène.

Mme Martine MARQUET poursuit le débat en portant l'attention sur la restauration collective hors foyer. Le conditionnement pour ce type de débouché est particulier et nécessite une deuxième transformation (conditionnement en petits cubes de viande). Exigence qui ressort bien dans l'état des lieux présenté en début de réunion.

L'exemple du Super U de Louhans est évoqué, où un groupe d'éleveur s'est organisé pour proposer leur viande dans ce supermarché. Mais dans une telle démarche, il est important d'avoir un « leader » pour fédérer et animer la mise en œuvre. Ce leader doit être un éleveur.

Il est également nécessaire d'avoir une cartographie plus précise de la structuration actuelle de la filière viande et des exploitations du Pays Beaunois.

Cette question va être travaillée davantage dans le cadre d'un travail d'enquête qui sera réalisé par un groupe de stagiaires d'Agrosup. Les enquêtes qui seront réalisées auprès d'une trentaine d'éleveurs du Pays Beaunois (représentatifs des différentes activités de l'élevage bovin allaitant : naisseurs, engraisseurs...) afin de bien identifier leur fonctionnement actuel et leurs intérêts dans une telle démarche.

Mme Isabelle TISSERAND d'INTERBEV précise que dans le cadre de la restauration collective, les possibilités sont réduites en raison des procédures d'appel d'offre. Mais des pistes peuvent être envisagées (l'association des régions de France va éditer un document sur ces questions d'approvisionnement local prochainement).

Un des atouts du Pays Beaunois dans le cadre de cette démarche est la présence du club des restaurateurs avec qui des partenariats peuvent être vite envisagés (une réunion avec leur représentants est prévue fin avril).

M. BONNARDOT, ROY et POULLEAU concluent les échanges en précisant qu'une prochaine réunion avec les éleveurs souhaitant bâtir le projet est **prévue le 18 avril à 19h30 à la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud.**